



## 3<sup>ème</sup> Prépa-métiers

**La troisième « prépa-métiers » est un dispositif destiné à des élèves volontaires qui souhaitent s'orienter vers la voie professionnelle dans les meilleures conditions. Tout en poursuivant l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétence et de culture, elle permet de renforcer la découverte des métiers et des formations professionnelles par un enseignement spécifique et des stages en milieu professionnel.**

## LES QUALITÉS REQUISES

- Désir de découvrir le monde professionnel
- Curiosité

## CONTENU DE LA FORMATION

Elle comprend donc :

- des enseignements généraux (25 h hebdomadaires) : français, mathématiques, langues vivantes 1 et 2, histoire-géographie-enseignement moral et civique, enseignements de sciences et technologie, enseignements artistiques et EPS
- un enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles (4 h hebdomadaires) : visites d'information, séquences d'observation, stages d'initiation. Les élèves découvrent les établissements d'enseignement professionnel (lycées professionnels ou agricoles, CFA...), leur offre de formation et les entreprises.
- Cinq semaines en milieu professionnel

A cela, s'ajoutent 10 h annuelles consacrées à la vie de classe.

## ADMISSION DES ÉLÈVES

Les élèves volontaires en fin de classe de quatrième souhaitant entrer dans une troisième « prépa-métiers », avec l'accord de leurs représentants légaux, effectueront une demande auprès du chef d'établissement d'origine. Durant l'année de quatrième, un entretien personnalisé fondé sur la motivation et sur le bilan des acquis de l'élève, aura lieu avec le professeur principal et éventuellement d'autres membres de l'équipe éducative. Cet entretien permet à l'élève et à sa famille de faire le point sur la construction de son projet d'orientation.

À l'issue de cet échange, l'élève et ses représentants légaux pourront faire la demande d'une classe de 3ème « prépa-métiers » lors des vœux définitifs formulés pour le conseil de classe du troisième trimestre de la classe de quatrième. Après proposition du conseil de classe, la proposition de passage en troisième « prépa-métiers » est examinée par des commissions académique ou départementale qui informent l'établissement et les représentants légaux des suites accordées à la demande.

## LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET (DNB)

Les élèves de troisième « prépa-métiers » présentent le diplôme national du brevet (DNB), dans la série professionnelle. **L'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelle peut permettre aux élèves d'obtenir des points supplémentaires pour le DNB.** Ils peuvent aussi éventuellement présenter le certificat de formation générale (CFG).

Pour les candidats de la **série professionnelle** du DNB, des sujets distincts sont élaborés en adéquation avec les spécificités des classes de 3ème « prépa-métiers », les classes des sections d'enseignement général et professionnel adapté et des classes de troisième de l'enseignement agricole.

## POURSUITE DES ÉTUDES

A l'issue de la classe de troisième « prépa-métiers », les élèves participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves. L'accès aux formations professionnelles de ces élèves est favorisé par une bonification, sous l'autorité du recteur d'académie, dans le traitement de leur demande d'affectation vers la voie professionnelle.

La poursuite d'études se fait, le plus souvent, vers une seconde professionnelle ou vers l'apprentissage.

# Lycées des métiers ORTHEZ

**Accès à Orthez** : Autoroute A64 : 40 min de Pau – 45 min de Bayonne – 2h de Bordeaux  
Gare TGV et TER 5 minutes

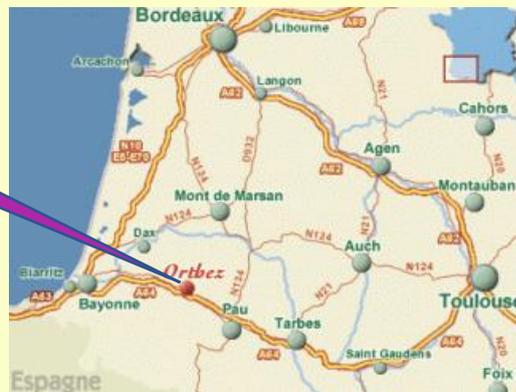
**Hébergements possibles** : internat, Chambre d'hôtes, partenariats avec hôtel, résidence étudiante du lycée Molière, hébergements intergénérationnels ...

**Foyer** : Maison des Lycéens animée et gérée par des élèves volontaires (vente de cafés, de thés, de viennoiseries, mise à disposition de jeux de société, de films et de livres).



**Restauration** : restauration scolaire, pension et demi-pension sur place

Lycée Francis  
Jammes



## **Les coordonnées du Lycée Francis Jammes :**

Avenue Francis Mitterrand  
BP 127  
64300 ORTHEZ  
Tél : 05 59 69 01 85

E-mail : [ce.0640053k@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0640053k@ac-bordeaux.fr)

Site du Lycée : <https://lycee-metiers-orthez.fr>

Demande d'informations auprès de J. BLANCHARD

Directrice Déléguée à la Formation